

AGENDA 21: SPORT

BRAY-SUR-SEINE

6 février 2015



La conscience qu' il faut agir autrement?

- Une conscience inscrite dans le projet de la nouvelle équipe municipale
- Un acte fondateur avec la délibération du 25 juillet
- Le travail de diagnostic, la rencontre avec les partenaires, la recherche de moyens...
- La présentation publique du 5 décembre
- Déjà des actions engagées

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

La conscience qu' il faut agir autrement?

- Un diagnostic réalisé par les intercommunalités de la Bassée et du Montois (2011 – 2012)
- De nombreuses attentes et envies
- Mais des contraintes (réforme des collectivités, le centralisme du grand provinois, baisse des dotations...)
- Mais aussi des opportunités (le réaménagement de la Seine, une ville endormie à réveiller, si l'on est innovant dans notre démarche!)

«Ne pas perdre de temps pour faire, mais tenir compte des autres et minimiser le coût pour la commune».

Qu'est-ce qu'un Agenda 21?

Un agenda 21 local est **un projet territorial de développement durable**, porté par une collectivité locale, et qui prend la forme **d'un programme d'actions**.

C'est un cadre, une méthode qui propose de planifier des actions mais aussi de les mesurer.

Qu' est-ce qu' un Agenda 21?

C' est **une démarche volontaire** qui invite à penser autrement la politique **d' aménagement du territoire**.

Son élaboration repose sur les trois piliers du développement durable qui sont :

- Le pilier **environnemental**
- Le pilier **économique**
- Le pilier **social**

Il est nécessaire d' y rajouter un quatrième pilier, celui de la **gouvernance**, largement ouvert sur la participation citoyenne.

Pourquoi Bray-sur-Seine ?

- Une attente de la population (une urgence?)
- Une réponse à l'attente de nos partenaires
- Une nouvelle équipe d'élus, un choix politique voté en juillet !
- Une opportunité pour trouver d'autres moyens
- La mobilisation des bonnes volontés
- Le label comme une distinction (rassurer, donner envie)

Bray, la locomotive du Bassée Montois
Bray s'investit dans les sujets prioritaires du territoire



Principes de l' action collaborative

- Des ateliers thématiques qui reprennent les enjeux principaux identifiés à travers les diagnostics, les rencontres avec les partenaires, les échanges avec les habitants;
- Chaque atelier rassemble des volontaires (habitants, partenaires, élus...) pour réfléchir et travailler sur différentes actions qui vont être choisies collectivement;
- Chaque atelier décide de son rythme, un(e) volontaire pour le piloter avec l'appui du technicien
- Les élus impulsent ensuite les décisions qui seront validées, affinées, hiérarchisées dans le cadre de ces ateliers.
- Transparence sur le travail de l'ensemble des ateliers. Des réunions de présentation des travaux seront organisées régulièrement

Principes de fonctionnement

- Un(e) volontaire pour porter l'axe
- Des réunions qui durent 1h30 maxi
 - On fait un point
 - On échange
 - On mesure l'avancée des actions
 - On prévoit les prochaines étapes
- Un compte rendu partagé ensuite avec un relevé de décisions
- Le rôle du technicien
 - Animer
 - accompagner
 - Mettre en action les décisions
 - Rendre compte
 - Rechercher les partenariats et financements
 - Communiquer au sens large

Le programme prévisionnel

- Le développement économique
- Le tourisme
- La formation et l'emploi
- L'environnement
- Le collectif
- La culture
- Le sport
- La gouvernance

Objectif : faire avec les moyens existants et chercher de nouvelles ressources !

8 axes | 37 actions possibles



On compte sur vous pour...

- **Nous aider à l'animation constructive du projet**
- **Vous investir sur un ou plusieurs axes**
- **Nous aider à enrichir le projet**
- **Nous aider à tester, innover, construire...**

8 axes | 37 actions possibles



Diagnostic local

- **Un élément d'attractivité**
- **Suffisamment d'équipement sur le territoire**
- **Nécessité de mieux organiser l'utilisation des équipements**
- **Des usagers à faibles ressources (ex. des seniors)**

X actions possibles

Nous avons imaginé...

- **Créer un parcours de santé (fiche 31)**
- **Organiser une compétition sportive (fiche 32)**

X actions possibles

Créer un parcours de santé

- proposer un équipement pour tous les âges (parcours, équipements le long de la Seine...)
- pratique de la prévention pour les plus jeunes
- un enjeu de sociabilisation

X actions possibles

Organiser une compétition sportive

- organiser une manifestation sportive récurrente (ex joutes sur l'eau)
- en lien avec les équipements locaux...
- Qui de la tradition des joutes sur l'eau?

X actions possibles

Quoi ?	Qui ?
Plus de sports	
Parcours de santé	
Des compétitions sportives	
Pratiquer localement	
Découvrir et s'initier	
Accès facile	
Développer les sports sur l'eau	
Le sport pour les enfants	
Le sport pour les seniors	

X actions possibles

Déjà des compléments

- Éclairage du terrain d'honneur de Bray pour courir le soir
- Espace sportif accessible pour les jeunes de Bray
- Etudier la possibilité d'autres créneaux horaires (Team Sakage) Un créneau le samedi de 10h à 14h pour la salle de boxe

- La Team Sakage proposera bientôt des cours d'Aéroboboxe
- Un Skatepark pour enfants et ados
- Trouver un prof de Zumba adultes&enfants
- Rando Yoga Qi Gong...

X actions possibles



Déjà des réalisations...

- **L'accompagnement des associations, projet d'espace de vie sociale**
- **Modernisation et optimisation du fonctionnement municipal (en cours, notamment pour l'usage de l'équipement)**

X actions possibles



La méthode

Les ateliers participatifs :

LA GOUVERNANCE | Vendredi 16 janvier

LA FORMATION ET L'EMPLOI | Mardi 20 janvier

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | Vendredi 23 janvier

LE COLLECTIF | Mardi 27 janvier

LE TOURISME | Vendredi 30 janvier

L'ENVIRONNEMENT | Mardi 3 février

LE SPORT POUR TOUS | Vendredi 6

LA CULTURE | Mardi 10 février

8 axes | 37 actions possibles